

Objet : Sécurité routière et gestion de la circulation autour de la Place de la Paix

Messieurs l'Échevin aux Finances – Travaux Publics – Participation Citoyenne – Instruction Publique (Fr.) - Mobilité

Suite à l'accident dramatique survenu le 8 janvier dernier, où un enfant de 8 ans s'est retrouvé coincé sous un tram Place de la Paix, ainsi qu'aux problèmes de circulation observés jeudi dernier en raison de la neige, je souhaite attirer votre attention sur les enjeux de cette zone. En effet, la Place de la Paix est un axe fréquenté, noyau commerçant, proche des espaces verts et du stade everois, entre autres. Les arrêts du tram 55 attirent notamment de nombreux usagers des transports en commun et il est important de permettre à cette ligne d'être fluidifiée. En bref, ce quartier mérite une attention particulière notamment en termes de sécurité routière, de Mobilité et de qualité de vie des habitants.

Dans ce cadre, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Mesures de sécurité** : Quelles actions ont été ou seront mises en place pour améliorer la sécurité des usagers vulnérables (piétons, enfants, cyclistes, usagers des transports en commun) autour de la Place de la Paix, en particulier aux abords des arrêts de tram et des passages piétons ?
2. **Conformité des trottoirs** : Les trottoirs et bordures de la Place de la Paix et des alentours respectent-ils les normes en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), les poussettes et autres usagers vulnérables ? Si ce n'est pas le cas, des travaux d'adaptation sont-ils prévus ?
3. **Gestion des conditions hivernales** : Quels sont les protocoles en place pour assurer une gestion efficace des conditions climatiques difficiles, notamment pour éviter les blocages de circulation et garantir un accès sûr et fluide aux trams et autres moyens de transport public ?
4. **Coordination avec la STIB** : Quelles démarches la commune prévoit-elle pour collaborer avec la STIB afin de renforcer la sécurité et la fluidité du trafic autour de la Place de la Paix, y compris dans des conditions exceptionnelles comme celles observées récemment ?
5. **Sensibilisation et signalisation** : Existe-t-il un plan visant à sensibiliser les conducteurs et usagers aux dangers spécifiques de cette zone, et des améliorations en matière de signalisation ou d'infrastructures sont-elles envisagées (sensibiliser au respect de la Vitesse maximale de 30 km/h et aux traverses des enfants devant l'école de musique et les écoles du quartier ?

Dans l'attente de vos réponses, je vous remercie pour l'attention portée à cette problématique cruciale pour la sécurité et le bien-être des habitants d'Evere.

Je vous prie d'agréer Messieurs l'Échevin l'expression de mes salutations distinguées.

Elisa Bruno

Conseillère communale pour Ecolo-Groen

Evere